

Synthèse de l'entretien « optimisation de la rémunération »

Concernant M. Louis DUVERNET

Société : DUVERNET SARL

Date : 13.04.2011



Rappel des principaux éléments de l'étude

→ Concernant la société : DUVERNET SA

- Création : 1992
- Nombre de salariés : 17
- RCAI (2010) : 116 500 €
- Budget rémunération disponible estimé : 132 000 €

→ Concernant le dirigeant :

- Age et situation de famille : Marié, 54 ans
- Fonction exercée et % détenu : Directeur Général - 80% des parts
- Revenu net annuel du conjoint : 35 000 €

→ Concernant les éléments de rémunération (2010) :

- Rémunération salariée : 59 000 €
- Dividendes : 28 000 €
- Avantages en nature divers : 18 000 €

Les objectifs et sujets abordés lors de l'entretien

→ Principaux objectifs du dirigeant

- Départ en retraite : 2021
- Axe prioritaire d'optimisation recherché : Retraite
- Transmission d'entreprise aux « associés »

→ Autres sujets évoqués

- Besoin de liquidités appareil de production
- Embauche directeur commercial à 3 ans
- Maintien de deux séniors dans l'entreprise (savoir faire)

→ Maintien d'un budget annuel incompressible : 72 000 €

Principaux axes de préconisations

→ Solutions ou pistes d'amélioration évoquées :

- Etudier l'opportunité d'un changement de statut
- Modification des statuts (baisse du montant des réserves)
- Augmentation de la rémunération salariée d'environ 10 à 20%
- Mise en place d'un plan d'épargne salariale
- Augmentation des garanties prévoyance du collège « cadres »

→ Modalités du prochain rendez-vous :

- Date : 18 juin 2011
- Lieu : Cabinet comptable
- Objet : remise et commentaires du rapport d'étude par l'EC

Scénario de rémunération recommandé

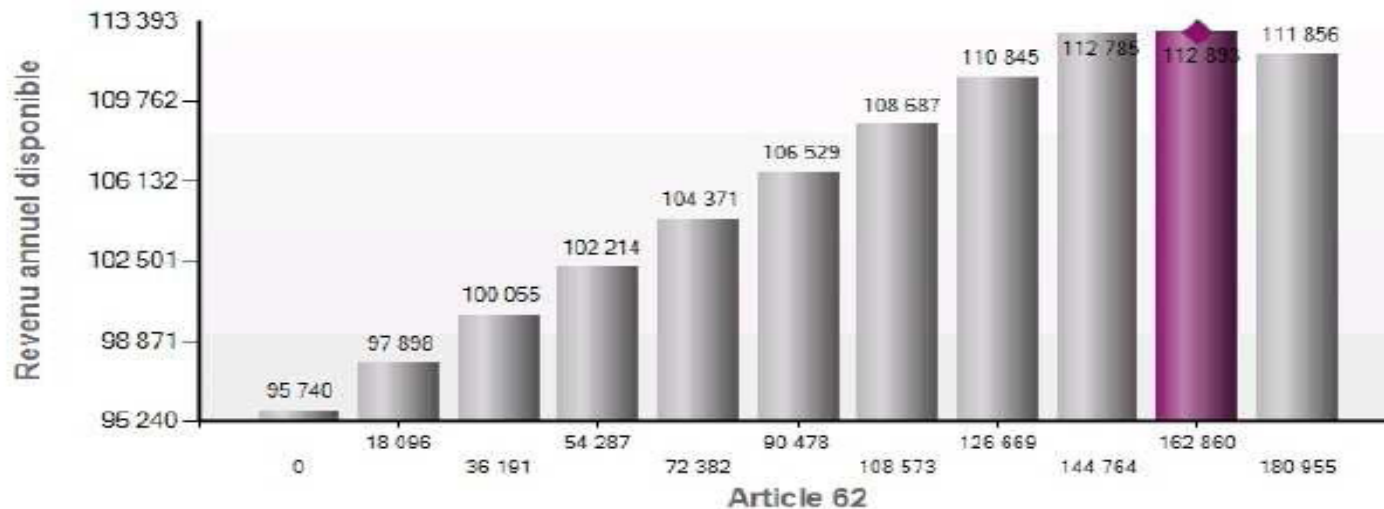
Objectif : Optimisation de la structure de rémunération fiscale et financière : **90% rémunération /10 % dividendes**

Optimisation " Financière "

Le budget « rémunération » disponible de l'entreprise est estimé à 205 000 €.

Ce montant doit être utilisé à la recherche de la meilleure combinaison possible entre Article 62 et dividendes faisant apparaître le revenu annuel disponible maximal ; cette combinaison est la suivante :

- Article 62 charges sociales incluses: 162 860 € (90 %)
- Dividendes : 13 843 €



Etude réalisée à partir de charges sociales de 35 %.

Revenu annuel disponible correspondant

Optimisation de la structure de rémunération fiscale et financière :
90% rémunération /10 % dividendes

Optimisation " Financière "

Calcul du revenu annuel disponible

Designation	Montant
Budget * rémunération * disponible	205 000
Rémunération versée	126 837
Autres rémunérations	15 675
Charges sociales facultatives	0
Cotisations sociales	44 393
Résultat fiscal après appointements	18 095
Impôt sur les sociétés	2 714
Dividendes du dirigeant	13 843
Dividendes des autres associés	0
Impôt sur le revenu estimé	26 112
CSG/CRDS	1 675
Revenu annuel disponible	112 893